

**INSTITUT DE RECHERCHE EN GEOPOLITIQUE ET
D'ETUDES STRATEGIQUES**

Revue
Intelligence Stratégique

Vol. 009, Numéro 023, Janvier-Mars 2026

E-ISSN : 3006-5488, P-ISSN : 3006-547X

<https://doi.org/10.62912/JYFU3565>



Siège social : 292, avenue Mweka, Commune de Lingwala, Kinshasa, République
Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 82 006 1696 ; 81 86 19 121; 89 7175 074

E-mail : felly.lukunga@revue-is.org, article@revue-is.org, info@revue-is.org ;

Internet : www.revue-is.org ; www.irges.org

Europe : 59, Rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse, + 41 22 810 88 68, Chambre de
Commerce Suisse-RD Congo, info@ccsc.ch



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 9, numéro 23
Janvier-Mars 2026
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/TZKK2074>
www.revue-is.org

REGARD CROISÉ SUR LA SÉCURITÉ COLLECTIVE ET L'IMPLICATION DE L'OTAN DANS LA CRISE LIBYENNE

Julie NGONDU LUFULUABO

Doctorante en Relations Internationales à l'Université Pédagogique Nationale
(UPN)/Kinshasa-RDC

RESUME

Cet article scrute le regard croisé sur la sécurité collective et l'implication de l'OTAN dans la crise libyenne. Le constat est fait à partir d'un phénomène alarmant qui est en rapport avec la violation liée au principe du respect de souveraineté d'un Etat. Cette réflexion souligne également les défis et les critiques auxquels l'OTAN a été confrontée, notamment les accusations de dépassement de mandat et les conséquences à long terme de l'intervention, telles que l'instabilité politique persistante en Libye, la présence des différents groupes terroristes, les déplacements massifs des populations qui fuient la crise et le chaos générés par les conflits et la mort de Kadhafi.

Mots-clés : *sécurité collective, OTAN, crise libyenne.*

ABSTRACT

This article examines the conflicting views on collective security and NATO's involvement in the Libyan crisis. The assessment is based on an alarming phenomenon related to the violation of the principle of respect for state sovereignty. It also highlights the challenges and criticism faced by NATO, including accusations of exceeding its mandate and the long-term consequences of the intervention, such as persistent political instability in Libya, the presence of various terrorist groups, mass displacement of populations fleeing the crisis, and the chaos generated by the conflicts and the death of Gaddafi.

Keywords : *collective security, NATO, Libyan crisis.*

INTRODUCTION

La sécurité collective est un concept fondamental de la Charte des Nations Unies qui stipule que la sécurité de chaque État est une préoccupation pour tous. Ce principe repose sur l'idée que les menaces à la paix et à la sécurité internationale doivent être traitées collectivement par la communauté

internationale. Cependant, la mise en œuvre de la sécurité a souvent été compliquée par des divergences politiques et des intérêts nationaux.

L'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) a joué un rôle significatif dans la crise libyenne, qui a éclaté en 2011 avec le soulèvement contre le régime de Mouammar Kadhafi. L'OTAN a mené une intervention militaire sous mandat de l'ONU, visant à protéger les civils et à soutenir les forces rebelles.

Cette intervention a été marquée par des controverses, notamment sur l'efficacité et les conséquences de l'implication de l'OTAN dans le conflit.

Cette étude, nous pousse à réfléchir sur cette contradiction constatée et qui ne pouvait pas avoir lieu, étant donné que l'ONU œuvre pour le règlement des différends par des moyens pacifiques, et voir aussi que la résolution prévoyait la création d'une zone aérienne exclusive pour la protection des civils, et non l'armement des insurgés, la capture de Kadhafi et son assassinat. Cette implication illégale et illégitime montre à suffisance qu'en relations internationales ce sont les rapports de force qui priment sur le droit international, alors que ce sont les mêmes États qui ont conçu les règles et principes jusqu'à leur ratification.

Notre analyse autour de cette thématique s'attèle à répondre clairement aux questions suivantes : Quels sont les missions confiées à l'OTAN pour intervenir en Libye et quelles sont les conséquences qui en découlent ?, est-ce que la résolution 1973 a été respectée par l'OTAN?

Les contributions ont été structurées autour de ces thèmes afin de relever l'illégalité et l'illégitimité de l'intervention de l'OTAN en Libye, en passant par le rôle joué par les occidentaux, les objectifs contradictoires des puissances étrangères, les défis de disparité, défis de sécurité interne libyenne, la situation politique actuelle en Libye, ainsi un questionnement sur l'avenir de la Libye. La méthode dialectique nous a permis de comprendre l'interdépendance des faits générateurs des conflits et d'expliquer le plus clairement possible, les circonstances dans lesquelles se sont produits les faits en question. En outre, elle nous a également permis de saisir la dualité existante entre l'OTAN et le gouvernement Libyen pour le contrôle de ces ressources¹.

¹ KUYUNSA et SHOMBA, *Op. cit.*, p. 44.

Sur cette question, il sera question de démontrer : l'incapacité de l'ONU à réguler certains conflits du 21 siècle, étant donné que les Etats membres permanents du Conseil de Sécurité de Nations Unies usent à leur guise le droit de veto, et opèrent comme ils veulent à travers le monde, à l'instar de l'invasion russe en Ukraine, l'Israël et la bande de Gaza, les Etats Unis au Venezuela et en Iran etc.

I. ILLEGALITE ET ILLEGITIMITE DE L'INTERVENTION DE L'OTAN EN LIBYE

Le droit a ses raisons que la logique de puissance ignore. Si l'action militaire de la coalition en Libye est encore perçue comme légitime, sa légalité pose problème sur le plan international et interne.

La résolution 1973 du Conseil de sécurité fixe le cadre de l'intervention en Libye, elle fonde sa légalité internationale. A contrario, son non-respect mettrait en cause sa légalité, mais aussi sa légitimité.²

La résolution a été adoptée en vertu de l'article 42 de la Charte des Nations Unies, qui prévoit la possibilité d'adopter des mesures coercitives. Elle décide non seulement de l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne qui consiste à interdire tous les vols dans l'espace aérien de la Libye, à l'exception des vols dont l'objectif est d'ordre humanitaire, mais « autorise les États membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils et les zones peuplées par des civils sous la menace d'attaques, y compris Benghazi, tout en excluant une force étrangère d'occupation sous quelque forme que ce soit dans n'importe quelle partie du territoire libyen ».

La résolution 1973 de l'ONU permet le recours à la force par des frappes aériennes, en vertu de la « responsabilité à protéger » des populations civiles. Celle-ci implique la responsabilité de réagir à une catastrophe humanitaire et de la prévenir. Partant, on peut considérer que la résolution présente une base juridique suffisamment large pour permettre des formes d'interventions avec des tirs au sol, mais sans déploiement au sol de forces terrestres.

² KARIME E. B., « L'intervention en Libye à l'épreuve du principe de légalité », 20 juin 2011, *iris-france.org*.

La résolution exclut en effet « toute force étrangère d'occupation ». La coalition a rapidement privilégié une interprétation extensive de la résolution, en menant des attaques aériennes ou par missiles au-delà des « lignes de front » ou zones de combat entre l'armée loyaliste et les rebelles. Toutefois, même si elle ne fixe ni calendrier des opérations, ni objectifs précis, la résolution ne vise nullement le renversement du régime libyen.

Autrement dit, les opérations visant la personne même du colonel Kadhafi afin de faire tomber le pouvoir en place à Tripoli ne sont pas couvertes par le mandat onusien. En ne se limitant plus à la protection des civils, mais en voulant la chute du régime, les tenants des valeurs de droit ont franchi les limites de la légalité internationale.³

Le paradoxe est pleinement assumé sur le plan politique : le primat de la puissance sur la légalité transparait dans une tribune commune des principaux chefs d'États et de gouvernement de la coalition (Nicolas Sarkozy, Barack Obama et David Cameron), qui ont explicitement demandé le départ de Mouammar Kadhafi, ce que la résolution de l'ONU n'exigeait nullement. La solution propre à rétablir la légalité internationale consistait « tout simplement » à voter une nouvelle résolution qui adapterait le cadre juridique de l'intervention en Libye à la réalité factuelle.

Or, si les Russes qui s'étaient abstenus lors du vote de la résolution demandent désormais le départ du « guide » libyen, la Chine demeure prudente, de crainte que la doctrine que charrie ce type d'opération ne lui soit un jour opposée.

Dans une interview accordée au quotidien égyptien al-Ahram, rapporte la journaliste Nadia Janane le 7 avril 2019, le ministre des affaires étrangères de la République fédérale de Russie Sergueï Lavrov a imputé le prolongement du conflit en Libye à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), affirmant que la Russie disposait d'une vision pour résoudre la crise.

³ *Ibidem.*

L'intervention militaire de l'OTAN en Libye est derrière le prolongement de la crise, a indiqué Lavrov, faisant ainsi référence aux bombardements menés pendant sept mois par les forces de l'OTAN sous la direction des États-Unis, ayant conduit à la mort de Mouammar Kadhafi et à la chute de son régime en octobre 2011.

C'est ce qui ressort de l'interview du ministre russe des Affaires étrangères publiée par le quotidien égyptien al-Ahram quelques heures après son arrivée au Caire. « La guerre civile en Libye qui s'est longuement prolongée résulte de l'intervention militaire illégitime de l'OTAN, ce qui a fait basculer le pays dans le chaos et en a fait une source d'instabilité dans la région et un terrain fertile pour le terrorisme », a déclaré Lavrov.

« Maintenant, notre mission est de tendre la main aux Libyens afin de pallier les différends et de parvenir à des accords solides, en particulier sur les termes de la réconciliation nationale », a-t-il ajouté.

La Libye est en proie depuis 2011 à un conflit sur la légalité et le pouvoir entre le gouvernement de consensus à Tripoli (ouest), reconnu à l'échelle internationale, et Khalifa Haftar, soutenu par le Parlement de Tobrouk (est).

« Nous avons une vision commune en ce qui concerne les moyens adéquats pour reconstruire la Libye à travers un dialogue national global avec la participation des représentants des principales factions politiques et militaires et des composantes de la société », a-t-il souligné.

Le ministre russe des Affaires étrangères a affirmé également que « son pays appuyait les efforts de l'envoyé spécial des Nations Unies pour la Libye, Ghassan Salamé, visant à mettre en application la feuille de route pour résoudre la crise en organisant des élections et en réformant la Constitution ».

La Russie a par ailleurs déclaré qu'elle soutenait les appels du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, au cessez-le-feu des hostilités entre les forces armées du gouvernement d'entente et les troupes du général Khalifa Haftar, commandant suprême des forces armées libyennes (ANL) soutenu par le Parlement de Tobrouk (Est).

Haftar a ordonné à ses troupes de marcher sur Tripoli dans le cadre d'une offensive qu'il avait baptisée « opération de libération de Tripoli ».

Depuis, des affrontements entre les deux armées ont été enregistrés au sud de la capitale où Haftar avait installé ses troupes et aux environs de l'aéroport international de Tripoli (en arrêt depuis 2014).

Les troupes de Haftar se sont emparées de plusieurs localités au sud de la capitale mais ont essuyé une défaite dans la ville de Zawiya, dans l'ouest du pays, et perdu le contrôle de l'un des postes de sécurité à 27 km de la capitale dans une offensive des forces armées du gouvernement d'entente.

II. ROLE DES OCCIDENTAUX

En théorie⁴, l'Union européenne soutient le gouvernement de Tripoli, mais dans la pratique les lignes ne sont pas claires. La France a ainsi été accusée de soutenir l'ALN après avoir découvert dans un quartier général du maréchal près de Tripoli les missiles français. Le gouvernement français a nié les avoir fournis aux rebelles.

Pour leur part, les Américains ont d'abord salué le « rôle significatif et important du maréchal Haftar dans la lutte contre le terrorisme et la sécurisation des ressources pétrolières de Libye », avant de faire volteface et d'insister sur l'importance d'éliminer l'ingérence étrangère dans le conflit.

À Berlin, le 19 janvier, la chancelière Angela Merkel avait invité les deux chefs libyens, mais aussi des représentants de onze pays impliqués dans le conflit libyen, dont la Turquie, la Russie, les États-Unis, la France, l'Italie, la Chine et l'Égypte, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Algérie et les Émirats arabes unis, dans l'espoir de parvenir à un cessez-le-feu durable.

La stabilité de la Libye est vitale pour les Européens puisque ce pays est une des plaques tournantes du trafic de migrants en direction de l'Union européenne. Les Européens craignent qu'une aggravation du conflit n'entraîne une nouvelle vague de migrants, en plus de permettre l'essor de groupes djihadistes à leurs portes.

Réunis à Berlin à l'initiative de la chancelière allemande, Angela Merkel, les représentants de onze États, dont la Turquie et la Russie, se sont engagés à respecter un embargo sur les armes et à ne plus interférer dans les affaires

⁴ MEGERISI T., *Les enjeux géostratégiques de la guerre civile en Libye*, Bulletin de la sécurité africaine, n° 37, Centre d'études stratégiques de l'Afrique. juin 2020.

libyennes. Ces efforts diplomatiques se poursuivent avec des négociations à Genève entre hauts responsables du GNA et du camp du maréchal Haftar afin de définir les conditions d'un cessez-le-feu durable.

III. OBJECTIFS CONTRADICTOIRES DES PUISSANCES ETRANGERES

Les ambitions des pays étrangers peuvent se résumer ainsi : capitaliser sur les risques et les investissements consentis pour certains (Turquie, Russie, Émirats arabes unis), ou bien obtenir le départ des contingents turc et russe, stabiliser le pays et y développer un fructueux partenariat stratégique et économique pour d'autres (UE, États-Unis, pays arabes voisins)⁵.

La Turquie a réalisé une projection de puissance à grande échelle et a inversé le cours de la guerre en payant régulièrement le prix du sang dans les opérations militaires. Elle compte saisir nombre d'opportunités économiques, d'abord énergétiques (offshore, notamment le bassin de Syrte) mais aussi liées à la reconstruction, et utiliser la Libye comme porte d'entrée vers l'immense marché africain dans lequel elle avance ses pions avec succès depuis le début des années 2000. À cet effet, elle prépare la construction d'un axe logistique moderne nord-sud reliant le Sahel à la Méditerranée. La tête de pont libyenne lui permet en outre de projeter son idéologie islamiste politique en direction de l'Afrique sahélienne.

L'Égypte a fait son deuil des capacités du maréchal Haftar. Elle recherche avant tout la stabilité d'un pays qui ne soit pas dirigé par les islamistes, la sécurité le long de sa frontière occidentale et souhaite que le marché libyen retrouve tous ses attraits pour une main-d'œuvre égyptienne en quête d'opportunités. Pragmatique, elle a renoué depuis plusieurs mois le dialogue avec les autorités tripolitaines et envisage la réouverture symbolique de son consulat à Tripoli.

Les États-Unis paraissent abandonner le savant équilibre qui prévalait sous le mandat de l'administration Trump et font du départ des mercenaires russes du territoire libyen une priorité. Il s'agit pour eux de s'assurer que la route maritime Gibraltar-Suez ne saurait se trouver à la merci d'une quelconque base navale russe en Libye. En cas de reprise des hostilités, il n'est pas exclu que les forces de Tripoli (et donc la Turquie) bénéficient d'un soutien américain.

⁵ MOHAMMEDI A., « La stratégie russe en Libye : entre biais inavoués et perspectives de médiation », dans *Le Monde Diplomatique*, juin 2020.

Les Émirats arabes unis, ayant énormément investi sur le maréchal Haftar et continué à violer l'embargo au cours de l'année 2020, pourraient inciter celui-ci à reprendre l'offensive pour obtenir un retour sur investissement plus massif et plus rapide qu'une éventuelle et douloureuse reconfiguration pragmatique au profit des autorités de Tripoli.

La Russie cherche à être incontournable dans le nouveau paysage libyen. La présence des mercenaires du groupe Wagner reste une carte maîtresse dans son jeu mais, même durant les affrontements inter libyens de 2019-2020 dans lesquels elle était impliquée, elle a veillé à toujours maintenir un dialogue avec Tripoli⁶. La constitution d'une base navale à Tobrouk sur le modèle de celle de Tartous en Syrie relève pour l'heure d'un vœu pieu.

L'UE (Union européenne), tantôt unie, tantôt divisée, recherche la stabilité dans son voisinage méridional : contrôle du flux migratoire, de la menace terroriste et opportunités économiques forment le triptyque de ses attentions. La Libye reste la priorité de l'Italie en matière de politique étrangère car Rome dispose de belles perspectives dans le pays, comme l'a encore souligné récemment le président du Conseil présidentiel provisoire Abdul Hamid Dbeibah.

Les opportunités économiques existent mais restent compliquées, opaques et en deçà des espérances. Les règlements de compte se poursuivent et ne font pas l'objet de poursuites judiciaires. Somme toute, la vie reprend un cours « vivable en Libye », comme cela semble être le cas depuis 2016.

IV. DEFI DES DISPARITES

Dans cette partie, l'insistance sur la dimension mondiale des problèmes de l'instabilité et de la pauvreté et en particulier la Libye : disparités criantes entre les partisans du pouvoir et le reste de la population ainsi que l'anormalité croissante qui éloigne de plus en plus les démunis des plus favorisés.

A ce sujet, Germain Gazona écrira : « La société est malade de son système et de tous ceux qui la dirigent. Tout le monde est engagé dans une course effrénée pour la vie. Chacun lutte pour soi-même et pour les siens. Ainsi voient le jour le

⁶ *Idem*, « La stratégie russe en Libye », FMES, 17 juillet 2020.

népotisme et le favoritisme qui consistent à mettre à la place des plus méritants les éternels assistés, les 'ayants droit' nullement qualifiés pour le poste.

La dilapidation, la corruption sous toutes ses formes, les détournements, l'injustice (...), voilà les nouveaux noms de la société contemporaine. Les pauvres continuent de mourir de faim pendant que les riches meurent de trop manger »⁷. Telle est la vie misérable que mène la majorité des pays africains en général et la Libye en particulier depuis l'avant Kadhafi et l'après Kadhafi.

V. DEFI DE LA SECURITE INTERNE LIBYENNE

Le coût humain sans cesse plus lourd et la présence désormais exacte d'une organisation terroriste transnationale, les politiques libyens restent particulièrement divisés. Le pays est confronté à de nombreuses crises : le manque de cohésion dans le système de gouvernance, la corruption, un système sécuritaire entièrement fractionné, un risque de partition entre l'est et l'ouest... Les parties au conflit qui constituent les forces militaires demeurent insensibles à l'intense ballet diplomatique entrepris par les Nations unies et les Européens visant à former un gouvernement d'union nationale capable de les affronter⁸.

Dans la même optique, les défis de la Libye s'articulent autour de nombreux enjeux, sociaux comme économiques, auxquels s'additionne le risque permanent représenté par les actions terroristes de certaines formations. Mais le plus grand problème de la Libye demeure dans la quête de pouvoir de ses principaux antagonistes, qui sont soutenus à leur tour par des acteurs étrangers. Il faut vérifier dans cette condition l'entreprise de médiation menée par les représentants spéciaux de l'ONU pour la Libye⁹.

Étant donné que le conflit s'est intensifié pour devenir une lutte d'influence géostratégique de plus en plus dangereuse opposant les Émirats Arabes Unis, l'Égypte et la Russie au Qatar, à la plupart des pays européens et à la Turquie dans un pays disposant de réserves de pétrole importantes d'Afrique après le Nigeria, la Libye détient 3% de réserves mondiales de pétrole et ce secteur contribue aux

⁷ Littérature francophone, *Anthologie*, Nathan, Paris, 1992, p. 69.

⁸ *Ibidem*.

⁹ DUMASY F., "Tripoli coloniale, Histoire sociale et économique d'une ville sous domination italienne", l'École française de Rome, 2022.

deux tiers du PIB national. Par ailleurs, le cout de production pétrolière est très faible dans ce pays, ce qui le rend attractif.

Situé à la croisée de l’Afrique du Nord, du sud de l’Europe, du Sahel et du Moyen-Orient et vu que le général Khalifa Haftar ne bénéficie pas d’un réel soutien national et sert plutôt les intérêts d’acteurs extérieurs, il fait obstacle aux tentatives de désescalade et de stabilisation ; ainsi, il ne bénéficie pas d’une légitimité suffisante pour être traité politiquement sur le même pied d’égalité que le gouvernement soutenu par les Nations unies Alors un accord négocié sous l’égide des Nations unies et soutenu par les États non alignés est le seul moyen de parvenir à une désescalade durable susceptible d’apaiser les rivalités tout en permettant à la Libye de retrouver sa souveraineté.

Il apparait que les différentes menaces représentées par le chaos libyen appellent des réponses spécifiques, s’adressant à l’ensemble de la sous-région, de la part des Européens. Toute présence militaire étrangère, au-delà de l’action opérationnelle, doit s’accompagner de programmes de réforme du système de sécurité en Libye. De même, les problèmes migratoires ne peuvent être seulement traités par la mise en place de forces étrangères ; ils doivent relever d’un travail à long terme sur la population libyenne et de la résolution de la crise et de la création d’opportunités économiques.

VI. SITUATION POLITIQUE ACTUELLE EN LIBYE

La situation politique en Libye marquée par une profonde fragmentation institutionnelle, demeure dans une impasse durable, caractérisée par la coexistence de deux exécutifs rivaux : le gouvernement d’unité nationale basé à Tripoli, reconnu à l’international, et un l’autre gouvernement qui a le soutien du gouvernement basé à Tobrouk¹⁰.

Cette dualité, exacerbée par l’influence prépondérante de milices armées, met en mal toute tentative de réunification de l’Etat et de tenue d’élections nationales, reportées mainte fois. La gestion des ressources pétrolières, levier

¹⁰ Wolfram Lacher, *Libya’s fragmentation : Structure and process in violent*, Londres, éd I.B. Tauris, 2020, P 14

économique stratégique, devient un enjeu majeur de luttes de pouvoir entre les acteurs locaux, accentuant l'instabilité économique.

La communauté internationale, à travers la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), s'efforce de maintenir un dialogue politique, mais le processus peine à surmonter les divergences profondes sur le cadre constitutionnel. La persistance de cette gouvernance bicéphale empêche la restauration de la souveraineté, laissant le pays dans une situation d'équilibre de la faiblesse¹¹.

VII. QUEL AVENIR POUR LA LIBYE ?

La chute brutale du régime du colonel Kadhafi, conséquence de l'intervention étrangère de 2011, a certes mis un terme à la dictature libyenne, mais elle a inauguré une décennie de violence et de désordres que puissances régionales, acteurs locaux, groupes terroristes et criminels ont mis à profit pour développer leurs intérêts politiques, sécuritaires et économiques.¹²

L'avenir de la Libye en 2025 et 2026, demeure un espace politique fractionné par la rivalité persistante entre les deux gouvernements. Cette situation empêche l'organisation des élections crédibles et accentue la défiance entre les acteurs politiques. Wolfram Lacher souligne que la fragmentation libyenne n'est pas seulement le produit de la guerre civile, mais résulte d'un système de pouvoir fondé sur des réseaux locaux et des alliances belliqueuses¹³

Par ailleurs, Jalel Harchaoui insiste sur l'importance des ingérences étrangères, notamment de la Turquie, l'Égypte, des Emirats arabes unis et de la Russie, qui alimentent la polarisation et réduisent les marges de manœuvre pour une solution nationale¹⁴. L'avenir de la Libye dépendra donc de la capacité des élites locales à dépasser leurs rivalités, mais aussi de la volonté des puissances extérieures de favoriser une stabilisation plutôt que de prolonger l'impasse.

¹¹ FASANOTTI F.S., *Libya :from Rebellion to State Collapse*, Milan, éd ISPI, 2016, p. 45.

¹² DE LA RUELE B., « Membre associé de l'Observatoire stratégique de la Méditerranée et du Moyen-Orient (OS2MO) », *fmes-france.org*.

¹³ WOLFRAM L., *Op. cit.*, p. 34

¹⁴ HARCHAOUI J., « the pendulum : How Russia Sways its Way to More influence in Libya » war on the Rocks, Washington D.C, 2020.

En 2026, la perspective d'un compromis politique reste incertaine : sans réforme institutionnelle et sans désarmement progressif des milices, le pays risque de demeurer prisonnier d'un statu quo conflictuel. Toutefois, une médiation internationale plus inclusive, associée à une pression coordonnée sur les acteurs armés, pourrait ouvrir la voie à une transition vers un Etat plus unifié.

Le passé incite à la prudence car les épisodes de violence ont été nombreux au cours de la décennie écoulée. Même si les signes positifs s'accumulent et inclinent à l'optimisme, certaines ambiguïtés recelant un potentiel déstabilisateur ne sont pas encore levées. L'optimisme de rigueur ne doit donc pas se départir d'une bonne dose de réalisme.

CONCLUSION

Il est question dans cet article intitulé regard croisé sur la sécurité collective et l'implication de l'OTAN dans la crise libyenne d'un phénomène alarmant qui est en rapport avec la violation liée au principe du respect de souveraineté d'un Etat. Cette réflexion souligne également les défis et les critiques auxquels l'OTAN a été confrontée, notamment les accusations de dépassement de mandat et les conséquences à long terme de l'intervention, telles que l'instabilité politique persistante en Libye, la présence des différents groupes terroristes.

La sécurité collective est un concept fondamental de la Charte des Nations Unies qui stipule que la sécurité de chaque Etat est une préoccupation pour tous. Ce principe repose sur l'idée que les menaces à la paix et à la sécurité internationale doivent être traitées collectivement par la communauté internationale. Cependant, la mise en œuvre de la sécurité a souvent été compliquée par des divergences politiques et des intérêts nationaux.

L'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) a joué un rôle significatif dans la crise libyenne, qui a éclaté en 2011 avec le soulèvement contre le régime de Mouammar Kadhafi. L'OTAN a mené une intervention militaire sous mandat de l'ONU, visant à protéger les civils et à soutenir les forces rebelles.

Cette intervention a été marquée par des controverses, notamment sur l'efficacité et les conséquences de l'implication de l'OTAN dans le conflit.

L'étude nous pousse à réfléchir sur le non-respect du mandat reçu par l'ONU, celui de créer une zone d'exclusion aérienne pour protéger les populations civiles, la résolution n'avait pas prévu l'armement des combattants, la fin du régime et l'assassinat du guide libyen. Par ce non-respect, la légalité et la légitimité de l'opération sont remise en cause.

Théoriquement, les européens soutiennent le gouvernement de Tripoli, en pratique les lignes sont floues dans la mesure où l'on trouve les missiles Français fournis aux rebelles. Les ambitions de uns et des autres se capitalisent sur les risques et les investissements consentis pour certains. L'insistance sur la dimension mondiale des problèmes de l'instabilité et de la pauvreté en particulier en Libye : disparité criante entre les partisans du pouvoir et le reste de la population.

La chute de Kadhafi, a certes mis fin à la dictature, mais elle a inauguré des années de violences et de désordres que puissances régionales, acteurs locaux et groupes armés ont à profits pour développer leurs intérêts politiques, économiques, et sécuritaires

En 2026, la situation reste volatile : sans réforme institutionnelle et sans désarmement progressif des milices, le pays risque de demeurer prisonnier d'un statu quo conflictuel. Toutefois, une médiation internationale plus inclusive, associée à une pression coordonnée sur les acteurs armés, pourrait ouvrir la voie à une transition vers un Etat plus unifié.

Le passé incite à la prudence car les épisodes de violence ont été nombreux au cours de la décennie écoulée. Même si les signes positifs s'accumulent et inclinent à l'optimisme, certaines ambiguïtés recelant un potentiel déstabilisateur ne sont pas encore levées. L'optimisme de rigueur ne doit donc pas se départir d'une bonne dose de réalisme.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFP, « En Libye, l'élection présidentielle impossible » à tenir vendredi, selon une commission parlementaire sur le Monde, 22 décembre 2021.
- DE LA RUELLÉ B., Membre associé de l'Observatoire stratégique de la Méditerranée et du Moyen-Orient (OS2MO), *fmes-france.org*.
- DUMASY F., "Tripoli coloniale, Histoire sociale et économique d'une ville sous domination italienne", l'École française de Rome, 2022.

-
- FASANOTTI F.S., *Libya :from Rebellion to State Collapse*, Milan, éd ISPI, 2016.
 - GALEN T. C., "Peace & Freedom: Foreign Policy for a Constitutional Republic" Cato Institute, 2002.
 - HARCHAOUI J., « The pendulum : How Russia Sways its Way to More influence in Libya » war on the Rocks, Washington D.C, 2020.
 - KARIME E. B., « L'intervention en Libye à l'épreuve du principe de légalité », 20 juin 2011, *iris-france.org*.
 - LEFEBVRE S., "The Difficulties and Dilemmas of International Intelligence Cooperation", *International Journal of Intelligence and Counter Intelligence*, volume 16, numéro 4, 2003-2004.
 - Littérature francophone, *Anthologie*, Nathan, Paris, 1992.
 - LOSCHI C. et PAGANO C., "Libye(s) en devenir, Déchiffrer le changement sociopolitique en diachronie et à plusieurs échelles" in *L'Année du Maghreb*, 2022.
 - MEGERISI T., *Les enjeux géostratégiques de la guerre civile en Libye*, Bulletin de la sécurité africaine, n° 37, Centre d'études stratégiques de l'Afrique. juin 2020.
 - MOHAMMEDI A., « La stratégie russe en Libye : entre biais inavoués et perspectives de médiation », dans *Le Monde Diplomatique*, juin 2020.